



République Française

# CAISSE DES ECOLES TOULON

20 rue Président Robert Schuman - 83000 TOULON - 04 94 36 32 07

## AVENANT N°2 AU MARCHE N° 2021CAI03

**Marché passé par appel d'offres ouvert définie aux articles R.2124-1, R.2124-2, R.2124-3, R.2124-5, R.2131-16 et -17, R.2143-1 et -2, R.2151-1 à -5 et R.2161-2 à -5 du Code de la Commande Publique.**

### Accord-cadre à bons commandes de fournitures de manuels scolaires

#### ENTRE

Madame Josée MASSI, Présidente de la Caisse des Ecoles, agissant pour et au nom de la Caisse des Ecoles, en vertu d'une délibération du Conseil Municipal en date du 03 mai 2023, représentée par Madame **Valérie MONDONE**, Vice-Présidente de la Caisse des Ecoles, ayant reçu délégation par délibération du Comité de la Caisse des Ecoles de Toulon en date du 29 juin 2023.

D'une part,

#### ET

La **Société Charlemagne Professionnel**, ZAC les Espaluns – Impasse Lavoisier - 83160 La Valette du Var dûment représentée par **Elodie CARUANA**, adjointe à la Direction, ayant reçu l'autorisation d'engager la Société dans le cadre des marchés publics.

D'autre part,

#### Il est, au préalable, exposé ce qui suit :

Le marché 2021CAI03 a été notifié le 15 juin 2021 pour l'exécution des prestations de fournitures de manuels scolaires.

L'accord-cadre est conclu à compter de sa date d'effet fixée au 15/06/2021 pour une durée de 3 ans ferme. Sa date de fin est fixée au 14/06/2024.

La masse financière de l'accord-cadre est limitée à son montant maximum fixé à 360 000€ TTC.

#### Objet du présent Avenant n°2 :

Le présent avenant est conclu en application de l'article R. 2194-5 du Code de la Commande Publique qui dispose que : « *Le marché peut être modifié lorsque la modification est rendue nécessaire par des circonstances qu'un acheteur diligent ne pouvait pas prévoir. Dans ce cas, les dispositions des articles R.2194-3 et R.2194-4 sont applicables* ».

Le service des marchés de la société Librairie Charlemagne utilise le n° de SIRET du siège social (50 BD de Strasbourg) et doit maintenant dans le cadre de la réorganisation de ses flux financiers utiliser le n° de SIRET de la structure qui gère les marchés publics et les commandes (ZAC Les Espaluns – impasse Lavoisier).

La société Librairie Charlemagne devient donc Charlemagne Professionnel et doit modifier son numéro de SIRET.

11 AVR. 2024

A savoir :

SIRET : 65950183700044  
**CHARLEMAGNE PROFESSIONNEL**  
ZAC LES ESPALUNS  
IMPASSE LAVOISIER  
83 160 LA VALETTE DU VAR

Et non plus :  
SIRET : 65950183700010  
**SA LIBRAIRIE CHARLEMAGNE**  
50 BD DE STRASBOURG  
83 000 TOULON

Pour mémoire, CHARLEMAGNE PROFESSIONNEL est un établissement secondaire à la SA LIBRAIRIE CHARLEMAGNE (siège social) ; donc sous le même SIREN 656501837.

**Les parties conviennent :**

**Article 1 : Modification introduite par le présent avenant n°2 : changement du n° de SIRET**

Le présent avenant a pour objet de modifier le numéro de SIRET de la société Charlemagne Professionnel.

**Article 2 : Synthèse financière**

La masse maximum du marché après mise en œuvre de l'avenant 2 reste inchangée.

**Article 3 : Avis de la Commission d'Appel d'Offres**

L'avenant n°2 n'impactant pas les masses du marché, la Commission d'Appel d'Offres n'est pas saisie pour avis.

**Article 4 : Prise d'effet de l'avenant :**

Le présent avenant n° 2 prend effet immédiatement après signature par les parties et transmission au contrôle de légalité.

**Article 5 : Dispositions Générales :**

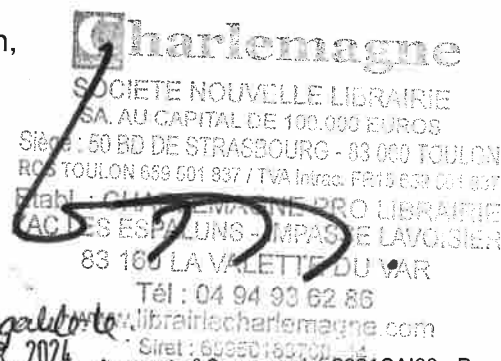
Toutes les autres clauses du marché demeurent valables en ce qu'elles n'ont rien de contraire aux dispositions contenues dans le présent avenant.

FAIT A TOULON, EN L'HÔTEL DE VILLE, LE 11 AVR. 2024

**Pour la Société Charlemagne Professionnel**

L'adjointe à la Direction,

Elodie CARUANA



**Pour la Caisse des Ecoles**

La Vice-présidente,

Valérie MONDONE

Transmis au contrôle de légalité  
Publié le : 11 AVR. 2024 11 AVR. 2024

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

AVENANT N.2 AU MARCHE N.2021CAI03 - Marché passé par appel d'offres ouvert définie aux articles R.2124-1, R.2124-3, R.2124-5, R.2131-16 et -17, R.2143-1 et -2, R.2151-1 à -5 et R.2161-2 à -5 du Code de la Commande Publique. Accord-cadre à bons commandes de fournitures de manuels scolaires

---

**Date de transmission de l'acte :** 11/04/2024

**Date de réception de l'accusé de réception :** 11/04/2024

---

**Numéro de l'acte :** AV2MAR2021CAI03 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 083-218301372-20240411-AV2MAR2021CAI03-CC

---

**Date de décision :** 11/04/2024

**Acte transmis par :** Pauline BONALDI ID

---

**Nature de l'acte :** Contrats conventions et avenants

**Matière de l'acte :** 1. Commande Publique  
1.1. Marchés publics